

Atelier préparatoire sur les Indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO pour la région de l'océan Indien

Le 18 décembre 2023 | Ebène, Maurice – La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son projet régional de « Développement des industries culturelles et créatives en Indianocéanie » (ICC) et son projet « Revue des cadres légaux et politiques des industries culturelles et créatives », a organisé en collaboration avec le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) et l'appui technique de l'UNESCO, un atelier sur les Indicateurs Culture|2030 à Maurice, du 11 au 13 décembre 2023.

Cette formation, sur les indicateurs thématiques pour la culture dans le programme 2030, vise à fournir un cadre conceptuel commun pour mesurer et suivre la contribution socio-économique de la culture. Les représentants de 11 pays ont participé à cette formation, à savoir Burundi, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Ouganda, Seychelles, Somalie, Soudan et l'Union des Comores. Une occasion pour les représentants des ministères de la Culture de ces pays d'échanger mais également de pouvoir créer le lien avec les instituts nationaux de statistiques, présents également à cette formation.

Les 22 indicateurs qui s'articulent autour de quatre dimensions, à savoir « Environnement et résilience », « Prospérité et ressources », « Connaissances et compétences » et enfin « Inclusion et participations », avec un accent particulier sur la contribution transversale des femmes, ont ainsi pu être présentés. L'atelier a porté sur un apparentissage basé sur des cas pratiques de pays comme le Burkina Faso et le Maroc en ce qui concerne la collecte de données sur la contribution de la culture. En effet, il est important de pouvoir appuyer les actions de plaidoyer avec des données probantes comme l'ont souligné le directeur adjoint de l'Agence française de développement de Maurice (AFD), Mathieu Thenaisie, et le chargé de projet Ignite Culture au sein du British Council Kenya.

Cet atelier répond aux résultats de l'enquête lancée par la COI-COMESA en juillet dernier auprès des pays bénéficiaires du projet Ignite Culture et qui a démontré une disparité et des lacunes majeures dans les systèmes de statistiques culturelles dans les pays, entraînant soit une diversité des données existantes, soit une quasi-absence de données sur le secteur des industries culturelles et créatives. En effet, si certains pays incluent quelques indicateurs relatifs à la contribution économique et à l'emploi dans leur collecte nationale de données comme le Kenya et Maurice, d'autres disposent d'un département de collecte de données, de suivi et d'évaluation, mais celui-ci n'est pas suffisamment efficace comme à Madagascar et la Burundi. Enfin la majorité des pays ne disposent d'aucune information sur les statistiques culturelles.

Avec ce premier atelier préparatoire, la COI et le COMESA entendent continuer leur soutien auprès des Etats membres à se munir de statistiques adéquates et pertinentes pour une meilleure considération de la culture. « *Le but de ces indicateurs n'est pas d'établir un classement et de créer une compétition entre les Etats mais de permettre à la culture d'être plus visible dans les statistiques disponibles et de vous permettre d'évaluer les lacunes à combler* » explique l'équipe de formateurs menée par l'UNESCO.

L'UNESCO ayant développé ces indicateurs en collaboration avec l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), elle invite les pays à soutenir le plaidoyer visant à rendre plus visible le rôle de la culture dans le développement durable, notamment en l'incluant dans les rapports nationaux et locaux examinés lors du

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org | recos@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur les ODD à New York, grâce à leurs Rapports nationaux volontaires et leurs Examens locaux volontaires. « *Les données culturelles qui découleront de vos efforts représenteront un apport précieux qui nourrira le Portail sur les données culturelles de l'UNESCO et sera inclus dans le Rapport mondial sur la culture qui est prévu en 2025* » a réitéré le Sous Directeur-Général de l'UNESCO pour la Culture, Ernesto Ottone.

Le projet ICC vise à construire des sociétés humaines plus inclusives en dynamisant les industries culturelles et créatives comme des leviers importants du développement socioéconomique, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale. Il est mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien et financé par l'Agence française de développement (AFD).

Le projet « Revue des cadres légaux et politiques des industries culturelles et créatives » financé par le HEVA Funds – British Council Kenya dans le cadre du programme ACP-UE Culture (Afrique de l'Est) Ignite Culture vise à promouvoir le développement durable de l'économie créative comme levier de développement.